Capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 mai 2026
Date de création du fonds : 08 mai 2026
Gestionnaire : Keyridge Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 0 $
Taux de rotation du portefeuille : --

Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%) :	75 / 75			75 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--

Comme le fonds vient tout juste d'ouvrir, le RFG indiqué est une estimation. Le RFG réel sera communiqué lorsqu'il sera disponible. Pour en savoir plus sur le RFG, consultez la section Frais permanents ci-dessous.

Les fonds distincts de la série privilégiée 2 n'ont pas de RFG puisque les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation, les frais de services-conseils et de gestion (SCG) et les taxes applicables sont payés directement par vous. Ces frais sont précisés dans votre entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres de participation mondiaux par l'intermédiaire du fonds commun de placement Capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel.

Dix principaux placements

Comme ce fonds a été lancé en 08 mai 2026, cette information n'est pas encore disponible.

Répartition des placements

Comme ce fonds a été lancé en 08 mai 2026, cette information n'est pas encore disponible.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Ce fonds a été lancé en 08 mai 2026. Les données sur le rendement ne peuvent pas être publiées avant qu'un fonds ait été offert pendant un an.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

Capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO) et il est payable à même l'actif du fonds distinct. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils réduisent le rendement de votre placement.

Normalement, le RFG inclut les frais de gestion de placement et les frais d'exploitation du fonds ainsi que le coût d'assurance associé à la garantie. Ces frais sont habituellement déduits du fonds. La série privilégiée 2 avec option AFA est seulement offerte si vous acquittez les frais au moyen du rachat d'unités de votre police. L'entente relative aux frais pour la série privilégiée 2 indique les frais que vous payez. Ces frais réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Le RFO inclut les commissions et autres coûts liés aux transactions du portefeuille.

Les options de garanties additionnelles sont assujetties aux frais suivants. Ces frais sont à votre charge, conformément à ce qui suit, et ils ne sont pas inclus dans le RFG, le RFO ou le RFF. Pour connaître les modalités des garanties, consultez votre contrat et la notice explicative.

	RFG (%) [1, 3]		RFO (%) [1, 3]	RFF (%) [1, 2]	
Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75	75 / 100	**Tous les niveaux de garantie**	75 / 75	75 / 100
Option AFA série privilégiée 2	--	--	--	--	--

	Frais supplémentaires (%)	
Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75	75 / 100
Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès	s.o.	0,21
Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance	s.o.	s.o.

[1]Taux annuel exprimé en % de la valeur du fonds.

[2]Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO).

[3]Comme le fonds vient tout juste d'ouvrir, le RFG indiqué est une estimation et le RFO ne peut pas être estimé de manière fiable, donc les valeurs indiquent zéro. Les RFG, RFO et RFF réels seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

Remarques : Nous déclarons les renseignements les plus récents dans le RFG, le RFO et le RFF.

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847